

## TOUT EVALUER, MÊME LES RESULTATS

L'ANESM va bientôt publier une deuxième recommandation de bonnes pratiques sur l'évaluation interne ; qui ouvrira un angle d'approche supplémentaire, et non des moindres, puisqu'elle ajoutera l'évaluation des résultats attendus et obtenus.

Le secteur social-médico-social a toujours su que cette évaluation des résultats se présenterait un jour. Il ne sera donc pas surpris de devoir la mettre en oeuvre.

Bien sûr il était parfois tentant d'énoncer cette formule courante qui disait "obligation de moyens, et non de résultats". Et bien, elle ne semble plus de mise.

Mais il faudra éviter de se laisser aller à évaluer l'action sociale-médico-sociale selon des critères trop simplement quantifiables et trop extérieurs.

Il sera donc nécessaire de tenir compte de toutes les composantes de l'action pour en évaluer les effets.

Il faudra en fait, établissement par établissement, construire le contenu même de ce qu'il conviendra d'appeler les "résultats attendus" ; puis examiner périodiquement en quoi les effets constatés par les divers protagonistes de l'action correspondront à ces résultats attendus. Et accepter de se laisser surprendre, s'il le faut.

Car ces "résultats attendus" seront construits au regard des projets et moyens mis en oeuvre, en fonction des besoins et attentes des sujets concernés. Et ceux-ci ne manqueront pas d'y mettre leur grain de sel.

SUR LE VIF